

## LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020

À une séance SPÉCIALE du conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à huis clos à 19h00, au Centre multifonctionnel 12, rue Fournier, sont présents: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : M. Ghislain Vachon, Mme Alexandra Champagne, M. Jean-Philippe Bouffard, Mme Cynthia St-Pierre, M. Éric Bergeron et Mme Johanne Gagnon par vidéoconférence ainsi que Mme Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8199-1220

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron, d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

### **Adoption du budget.**

Il est proposé par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires pour l'année 2021 soient adoptées avec les recettes et les dépenses suivantes :

8200-1220

#### **RECETTES :**

Taxes foncières et taxes spéciales	1 504 202 \$
Paiements tenant lieu de taxe (école et terre publique)	8 234 \$
Autres revenus de sources locales (mutations, services rendus, intérêts, permis)	87 200 \$
Transferts (subventions)	49 668 \$
Revenus de location d'immeubles du CPE et Caserne	53 590 \$
Subvention gouvernementale pour l'entretien local	117 521 \$
Appropriation du fonds de carrières et sablières	0 \$
Revenus de contrat entretien (MTQ et Com. Scolaire)	71 000 \$
Appropriation du surplus accumulé non affecté	0 \$
<b>TOTAL DES RECETTES :</b>	<b>1 891 415 \$</b>

#### **DÉPENSES:**

Administration générale	437 384 \$
Sécurité publique	254 079 \$
Transport	356 261 \$
Hygiène du milieu	209 956 \$
Santé et bien-être	3 000 \$
Urbanisme et mise en valeur	101 564 \$
Loisirs & culture	144 489 \$
Emprunts & frais bancaires	318 935 \$
Affectations	68 747 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>	<b>1 891 415 \$</b>

ADOPTÉE

### **Adoption du taux de la taxe foncière pour 2021.**

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu unanimement que le taux de la taxe foncière pour l'année soit fixé à 0,84¢/100\$ d'évaluation.

8201-1220

ADOPTÉE

**Adoption du tarif pour la cueillette des déchets et collecte sélective.**

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu unanimement que le taux de taxe pour défrayer les coûts pour la levée et le traitement de déchets, de récupération et de matières putrescibles pour l'année 2021, soit fixé à 260.00\$ pour les résidences et les chalets.

8202-1220

ADOPTÉE

**Adoption du coût de la taxe d'eau et des dates de versements.**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu unanimement que la taxe d'eau pour l'année 2021 soit fixée selon les tarifs établis dans le tableau annexé, faisant partie intégrante du procès-verbal.

8203-1220

Taxe d'eau pour 2021		
Résidence et garage commercial		260.00 \$
Piscine et spa		50.00 \$
Salon de coiffure		50.00 \$
Pépinière		75.00 \$
Garage privé avec service de lavage		20.00 \$
Terrain vacant		10.00 \$
Cheval, vache, etc.	l'unité	10.00 \$
Veau, mouton, chèvre, etc.	l'unité	5.00 \$

Le paiement des taxes foncières dont le total est **supérieur à 300.\$** sera reparti en 4 versements égaux, dont les échéances sont les suivantes : Le 1<sup>er</sup> mars, le 1<sup>er</sup> mai, le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

ADOPTÉE

**Adoption du tarif de compensation pour la fibre optique.**

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu unanimement que le tarif de compensation pour l'installation de la fibre optique pour l'année 2021 soit fixé à 168.50 \$ pour chaque propriétaire de résidence, chalet et commerce.

8204-1220

ADOPTÉE

**Adoption du taux pour les frais d'administration.**

Il est proposé par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu à l'unanimité que le taux pour les frais d'administration pour l'année 2021, soit fixé à 15 % sur toutes les sommes dues envers la Municipalité de Saint-Rosaire.

8205-1220

ADOPTÉE

**Publication des prévisions budgétaires.**

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard que le feuillet explicatif des prévisions budgétaires pour 2021 soit publié dans le journal « l'Écho de chez nous ».

8206-1220

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION** est déposé par le conseiller Éric Bergeron, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, qu'un règlement sera présenté pour adopter un règlement fixant les différents taux de taxes pour l'année 2021.

8207-1220

Une dispense de lecture dudit règlement fixant les différents taux de taxes est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.  
ADOPTÉE.

**Levée de l'assemblée** par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par la conseillère Johanne Gagnon à 19h14. **8208-1220**

---

**Harold Poisson,**  
**Maire**

---

**Julie Roberge, directrice**  
**générale et secrétaire-trésorière**